



CHAUDIÈRES À BIOMASSE

Une solution durable soutenue par CAP48



Passez à une énergie durable avec le soutien de CAP48

Votre association a des besoins de chauffage importants ?
Vous souhaitez réduire vos coûts énergétiques tout en privilégiant une énergie renouvelable ?

CAP48 accompagne le financement de chaudières à biomasse à travers son appel à projets, pour **soutenir** les associations dans leur **transition énergétique**.

Pourquoi choisir une chaudière à biomasse pour votre association ?



Prix plus faible et stable

Le prix du bois est plus bas et stable que celui du mazout ou du gaz



Énergie renouvelable

Le bois est une ressource locale et renouvelable



Solution adaptée aux grands bâtiments

Idéale si votre consommation de mazout ou en gaz dépasse ± 10.000 litres ou m^3 par an

Une chaudière à biomasse?

La chaudière à biomasse est un système de chauffage performant qui utilise des **combustibles biomasse renouvelables**, tels que:

- les pellets,
- les plaquettes de bois, qui peuvent provenir de déchets verts,
- les bûches
- le miscanthus, qui peut être autoproduit

Elle permet d'assurer le chauffage de vos bâtiments et la production d'eau chaude sanitaire, en remplacement ou en complément d'une chaudière à mazout ou au gaz.



Pour plus d'informations

Le guide "[Installer une chaudière biomasse pour me chauffer, j'y pense !](#)" de Valbiom explique comment fonctionne la technologie, ainsi que ses avantages et contraintes.

Financez vos projets via l'appel à projets CAP48

La demande peut être **combinée avec d'autres travaux** de rénovation énergétique ainsi que toute autre demande de financement éligible aux appels à projets.

Envie d'en savoir plus ?

Contactez-nous ou introduisez un projet

CAP48 Handicap

CAP48 AAJ

Viva for Life



Heather Thomas
Chargée de projets en Transition bas carbone
htho@rtbf.be



Marie Raskin
Manager Appels à Projets et Bénévoles